



2023

RAPPORT
ANNUEL

a

“CE QUI RESTE QUAND LA PEAU SE DÉTACHE DU CORPS” CHANTALE BOULIANNE ET SARA LÉTOURNEAU

Les artistes Sara Létourneau et Chantale Boulianne développent depuis 2019 une recherche scénique sur les points de résonance entre corps, matières et sons. Dans le spectacle *Ce qui reste quand la peau se détache du corps*, elles conçoivent et fabriquent des structures sonores et des instruments géants qu’elles manipulent et transforment sur scène : le soufflet géant, la tôle vivante, la basse contrepoids, l’escabeau-boite à clous, l’immense rond-koto... Dans une série de tableaux sonores et physiques à la croisée de la performance, de l’art sonore et de l’installation, elles parlent de leur corps, de métamorphoses et de potentielles catastrophes.

Les nombreux éléments sculpturaux qui composent la scénographie créent une série de scènes qui se déploient et se replient dans un enchaînement constant, où la transition demeure toujours active et fluide. Au fil des constructions et des installations surgissent des instruments de musique grand format et de grandes structures mobiles offrant un vaste éventail d’images symboliques et sonores. Les artistes façonnent les sons et les musiques jouées par ces instruments inventés et les amplifient et les traitent avec divers effets numériques en multiphonie.

Les textes poétiques récités portent le sens du spectacle et parlent de tempêtes, de blessures, de transformations, de reconstructions, de petites et de grandes peurs, de cicatrices, de catastrophes, de vie et de mort.

En résulte un spectacle interdisciplinaire immersif, surprenant et inventif. Une réflexion sur la transformation, sur la nécessité d’un renouvellement lorsqu’il devient essentiel de modifier notre rapport au monde pour éviter la catastrophe.

DÉMARCHE / BIOGRAPHIE

Toutes deux artistes multidisciplinaires, Sara Létourneau et Chantale Boulianne vivent et travaillent à Saguenay. Sara œuvre en arts visuels, en musique, en art performance, en vidéo et au théâtre. Depuis 2006 elle a présenté son travail au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie, dans plus d’une centaine de productions différentes. Passionnée du geste et du mouvement, Chantale expose la mise à l’épreuve du corps depuis 25 ans. Après des études musicales, elle bifurque vers les arts visuels, le design et la scénographie.

Ayant d’abord collaboré toutes deux sur la performance *Le poids du souffle* (2019, CEM, Langage Plus) avec Caroline Tremblay et Mya Lalancette, elles poursuivent ensuite leur collaboration en duo avec la performance *Exuvie* (2020-2021), puis avec le spectacle interdisciplinaire *Ce qui reste quand la peau se détache du corps* (2022-2024).

Elles ont réalisé plusieurs résidences de création en duo depuis 2020 (Centre d’art actuel Bang, Centre de production en art actuel Touttout, CEM, Île du Repos, Centre Inouï) et elles ont présenté leur travail au public à Chicoutimi (CEM, Centre TouTTout, Festival des Musiques de Création, FIAMS), à Québec (Le Lieu, E27 Nouvelles Musiques), à Alma (Langage Plus), à Sherbrooke (Sporobole), à Halifax (Festival Open Waters), à Saint-Siméon (Inouï) et à Péribonka (Île du repos) et le présenteront dans les prochains mois à Montréal. Leur recherche a été soutenue par le Conseil des arts du Canada, le Conseil des arts et des lettres du Québec et le Conseil des arts de Saguenay.



SOMMAIRE



- 04 Crédits
- 07 Mot de la présidente
- 08 Mot de la directrice
- 12 À propos du Conseil des arts
- 15 Le conseil d'administration
- 17 L'année en chiffres
- 18 Programme de contribution au **fonctionnement** des organismes
- 22 Bourse de **création**
pour les artistes et collectifs d'artistes de Saguenay
- 27 Programme de soutien aux **projets spéciaux**
- 30 Autres actions

- ANNEXES**
- 39 États financiers

- Dossier de presse

CRÉDITS

Rédaction

Kathy Boucher

Conception et mise en page du rapport

Cathy Fortin

Révision

Céline Dion

États financiers 2023

Raymond Chabot Grant Thornton

Remerciements

Le Conseil des arts de Saguenay tient à remercier pour leur soutien logistique, juridique et administratif, Nancy Savard, chef de division arts, culture et bibliothèques; Sylvie Larouche, trésorière adjointe du Service des finances; et Luc-Michel Belley, directeur du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire.

Le Conseil des arts de Saguenay tient également à remercier pour leur soutien financier ou leur contribution spécifique à nos projets, la Ville de Saguenay, le ministère de la Culture et des Communications, la Fondation Thomas-Léon Tremblay ainsi que tous ceux et celles qui ont contribué, par leurs actions et leurs dons au positionnement du Conseil des arts de Saguenay et à l'augmentation de ses fonds sous gestion.

Conseil des arts de Saguenay

815, Murdock

Chicoutimi, (Québec) G7H 3Z5

418 690-4558

info@conseildesartsdesaguenay.com

www.conseildesartsdesaguenay.com

*Toute reproduction intégrale ou partielle des textes et des images de ce rapport par quelque procédé que ce soit tant électronique que mécanique, ne peut être faite sans l'autorisation écrite du **Conseil des arts de Saguenay**.*

Exposition hommage à l'artiste Jean-Jules Soucy
Quoi offrir en cas d'eau



© Tom Core

Exposition hommage à l'artiste Jean-Jules Soucy
Quoi offrir en cas d'eau



© Paul Cimon

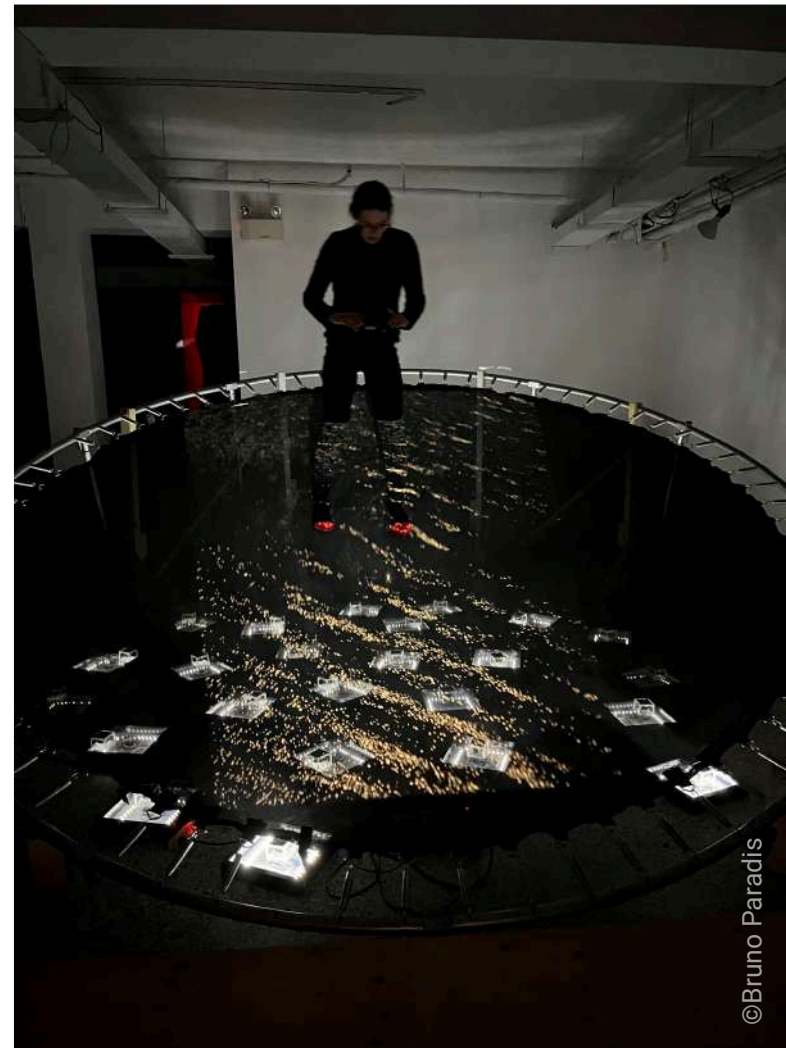
Projet Obit/\$?!/Transmutation
Caroline Fillion



© Tom Core

Programme de soutien aux projets spéciaux

Bruno Paradis "Les bOmbes"



©Bruno Paradis



©Bruno Paradis



©Bruno Paradis



MOT DE LA PRÉSIDENTE

Julie Morin

Un dernier mandat pour préparer la suite !

C'est avec enthousiasme que j'ai accepté de poursuivre à la présidence pour une année consacrée, entre autres, à assurer une continuité et une passation harmonieuses des dossiers en cours. Je remercie le vice-président Paolo Almario qui m'a épaulé tout au long du mandat et qui est tout aussi résolu que je l'ai été à s'impliquer pour l'art à Saguenay. Merci également à toutes les administratrices et à tous les administrateurs pour votre implication.



Les actions menées par le Conseil seront prochainement évaluées par les organismes et les artistes qui en bénéficient pour cibler les façons dont nous pourrions les soutenir encore mieux car, nous le constatons avec le nombre de demandes et la qualité des projets qui nous sont soumis pour analyse, les besoins sont grands et les attentes élevées.

À la suite du repositionnement du Conseil pour le rendre encore plus dynamique dans la philanthropie, je dois dire que ce chantier n'est, à ce jour, pas tout à fait terminé. Nous avons mis en place la structure qui permettra de diversifier nos sources de revenus autonomes pour bonifier le soutien aux artistes dans un futur, je le souhaite, imminent.

Merci à la Ville de Saguenay, notre principal partenaire financier, qui a été encore une fois au rendez-vous pour permettre la distribution de montants substantiels en bourses aux artistes et en soutien aux organismes de création.

Merci à toutes les personnes impliquées dans les jurys de pairs et à notre équipe dirigée par Kathy Boucher, qui assurent un processus d'attribution des plus fiables. Le Conseil repose sur la participation d'un grand nombre d'individus, ce qui démontre bien le soutien de la collectivité.

Merci aux conseillers municipaux Marc Bouchard, Carl Dufour et Serge Gaudreault de même qu'aux employé.e.s de la ville à la division gouvernée par Nancy Savard, pour votre implication et votre volonté d'aider le Conseil à prendre son élan pour pouvoir faire encore plus.

Mes derniers remerciements sont encore cette année dirigés vers les artistes qui nous offrent un milieu de vie si riche et inspirant. Vous faites de notre milieu un endroit où la beauté côtoie l'ingéniosité et votre créativité me fait vivre des émotions constamment renouvelées. Cela fut un réel bonheur de contribuer à une valorisation de votre talent et je vous souhaite à tous et à toutes de poursuivre votre travail en bénéficiant des meilleures conditions pour le faire rayonner.

MOT DE LA DIRECTRICE

Kathy Boucher

Depuis bientôt 20 ans, le Conseil des arts est porté par des individus qui œuvrent à favoriser l'émergence d'une culture vivante, diversifiée et accessible à Saguenay, en investissant, comme l'exige sa mission, dans l'imaginaire des artistes et des organismes artistiques de Saguenay.

Toujours engagé auprès de ses clientèles, le Conseil des arts de Saguenay a accordé 398 765 \$ au cours de l'année 2023 : 80 738 \$ ont été répartis en bourses individuelles pour le soutien de 5 projets et 275 500 \$ ont été distribués en subventions à 10 organismes. Une aide importante qui sert de levier pour l'amélioration des conditions de vie des boursiers et la survie des organismes.


C'est avec fierté que je vous dépose le rapport annuel 2023 du Conseil des arts de Saguenay ainsi que les états financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2023.

À plusieurs égards, l'année 2023 a été pour le Conseil des arts des plus structurantes. Parmi les bons coups, je suis particulièrement fière du déploiement de la nouvelle image des programmes offerts ainsi que la diffusion de celle-ci sur nos divers outils promotionnels et éléments de visibilité. La planification d'une campagne de financement De cœur et d'audace, qui sera lancée à l'automne 2024, mais plus largement le développement d'une vision philanthropique afin d'accroître notre crédibilité auprès des personnalités d'affaires, dont l'élaboration de 3 circuits totalement culturels, nommés Les Beaux esprits. Cette initiative vise à développer notre approche et faire le pont entre les arts et les affaires. Parmi les autres belles nouvelles, notons le renouvellement de l'Entente CAS-UQAC au profit des Ateliers TouTTouT et ce, pour 5 ans (2023-2028). Et, encore après x années nous pouvons compter sur le soutien et la confiance de la Fondation Thomas-Léon Tremblay que nous remercions chaleureusement. L'engouement pour la nouvelle bourse de création pour les artistes et collectifs d'artistes s'est reconfirmé pour le second dépôt. En 2023, 80 250 \$ ont été accordés pour la réalisation de cinq projets. La création est bien vivante à Saguenay et nous sommes choyés que ces artistes exercent leur métier chez nous. Pour le Conseil des arts de Saguenay, Financer l'imaginaire est toujours un privilège !



© Julie Vola - Canopée Médias





Une rencontre avec la Mairesse Julie Dufour nous a permis de discuter d'enjeux touchant le Conseil en plus de nous permettre de justifier des augmentations financières dédiées aux organismes artistiques professionnels en réponse aux demandes et besoins exprimés par la communauté artistique. Nous avons également souligné la fragilité de notre secteur et l'importance de le pourvoir de ressources nécessaires pour en faire réaliser tout le potentiel créatif. Aussi, Nancy Savard, chef de division au sein du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire, a été nommée par la Ville Saguenay fonctionnaire responsable du CAS en remplacement de Luc-Michel Belley que nous remercions pour son apport dans la bonne réalisation de nos diverses actions.

Je tiens à remercier les membres du conseil d'administration pour leur engagement et leur bienveillance à l'égard des artistes et des organismes artistiques professionnels.

J'exprime toute ma reconnaissance envers les représentants du milieu artistiques professionnels, les artistes et les organismes, ainsi qu'aux membres des comités d'évaluation d'avoir partagé de leur temps et leur grande expertise.

Je souhaite remercier Christine Aubry directrice générale de la Fondation communautaire du SLSJ pour sa disponibilité et ses précieux conseils dans la structuration de nos outils de gestion liés à nos fonds sous gestion Marie-Talbot.

Un remerciement bien senti envers ma collègue assidue, mais à temps partiel, Cathy Fortin, et Céline Dion, sur une base contractuelle, pour leur dévouement, leur joie de vivre, leur vivacité et leur professionnalisme.

Finalement, je remercie l'équipe du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire de la municipalité qui appuie le Conseil des arts dans son rôle unique et démontre par cet appui sa volonté de placer la création et ceux qui la font au cœur du développement culturel.



Kathy Boucher



Pascal Beaulieu - lauréat 2022

“L’album Beaulieu”



©Bruno Tremblay



Bourse de création
pour les artistes et collectif d'artistes de Saguenay



Programme de contribution au fonctionnement des organismes

Théâtre La tortue noire

Ogre



Un gamin au jardin



L'autre dans la cité



À propos du Conseil des arts de Saguenay

Depuis 2005, le **Conseil des arts de Saguenay** effectue ses attributions aux artistes et aux organismes artistiques professionnels de Saguenay dans les domaines des arts visuels, des arts multidisciplinaires, du cinéma, de la danse, de la littérature, des métiers d'art, de la musique et du théâtre. **Les actions du Conseil des arts contribuent à faire des arts et de la culture une composante essentielle de l'identité de Saguenay et un axe majeur de son développement.**

VISION

Partenaire incontournable pour propulser la création, le Conseil des arts de Saguenay souhaite être reconnu pour sa proximité avec les artistes et les organismes artistiques professionnels ainsi que pour son ancrage avec les partenaires gouvernementaux, économiques et issus du monde des affaires.

MISSION

Le Conseil des arts de Saguenay soutient la création des artistes et des organismes artistiques professionnels de Saguenay et reconnaît l'excellence de ceux-ci par divers programmes de financement recommandés par des jurys de pairs.

Pour ce faire, l'organisation mise sur sa connaissance du milieu artistique, son esprit d'innovation et sa capacité à rassembler la milieu artistique et les partenaires culturels, gouvernementaux et économiques.

L'objectif ultime étant de contribuer au développement, à la promotion et au rayonnement des arts et de la culture sur le territoire de la Ville de Saguenay et à l'extérieur.

Ces valeurs qui nous guident

équité

Réfère à l'appréciation juste, au respect absolu de ce qui est dû à chacun, et ce, en s'assurant que tous les intervenants accueillis au sein du Conseil des arts de Saguenay seront traités avec respect, distinction et empathie, et ce, dans le respect de la diversité de chacun.

excellence

Nous souhaitons soutenir les artistes qui offrent le meilleur d'eux-mêmes dans leurs démarches artistiques respectives.

Innovation

Nous encourageons les démarches de création centrées sur l'ouverture, l'originalité, l'audace et la nouveauté.

proximité

Nous assurons une présence physique et virtuelle constante au sein de la vie culturelle et artistique de Saguenay.

Collaboration et partenariat

Nous privilégions une démarche collective et collaborative avec tous les acteurs du milieu des arts et de la culture dans un but de pérennité.

intégrité

C'est une valeur morale qui guide nos choix et nos actions et elle réfère aux notions d'éthique et d'honnêteté. Cette valeur s'exprime dans la clarté et l'objectivité de nos critères d'évaluation, dans la rigueur de nos processus d'attribution des bourses, dans la diffusion toujours transparente de l'information, et elle nous permet de rester à l'écart de tout conflit d'intérêts.

Magali Baribeau-Marchand - Lauréate 2022

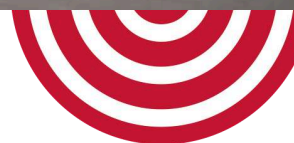
Exposition *FACTICE NATURE* à Vaste et Vague (Carleton-sur-Mer, 2024)

Bourse de création

pour les artistes et collectif d'artistes de Saguenay



©Magali Baribeau-Marchand



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Formé de 10 administrateurs, le conseil d'administration a tenu **quatre** assemblées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2023.

Selon le règlement numéro VS-R-2005-34 remplacé par le règlement numéro VS-R-2012-104, la composition du conseil d'administration est composé de 10 membre et réparti comme suit:

- 3 provenant du conseil municipal de la Ville de Saguenay;
- 5 provenant du milieu des arts;
- 2 provenant du milieu des affaires.

La durée de chaque mandat est de 2 ans, avec possibilité de faire 3 mandats



Julie Morin
Présidente



Paolo Almario
Vice-président



Marc Bouchard
Vice-président



Jean-Philippe Archibald
Trésorier



Dany Tremblay
Secrétaire



Jimmy Boulianne
Administrateur



Carl Dufour
Administrateur



Serge Gaudreault
Administrateur



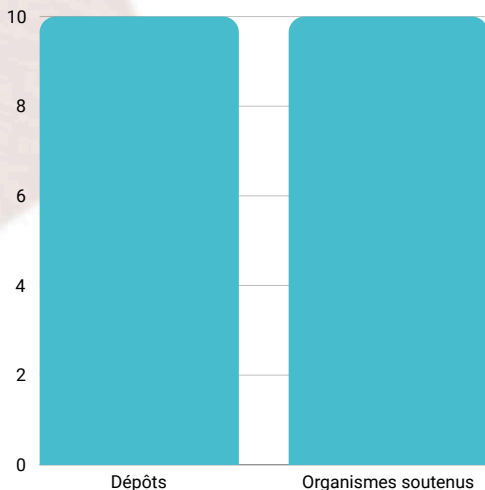
Benoît Lagrandeur
Administrateur

Visibilité 2023

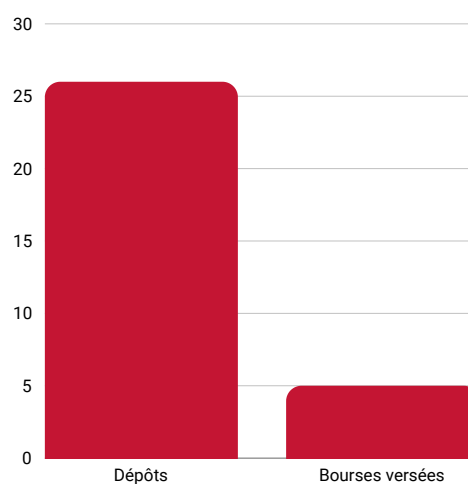


- **7 900** vues sur la couverture
- plus de **1 000** interactions sur les contenus
- **494** clics sur les liens publiés
- **3 300** visite sur la page (une augmentation de **501,03%**)
- **131** nouveaux "followers"
- **88 %** d'audience du Saguenay--Lac-Saint-Jean

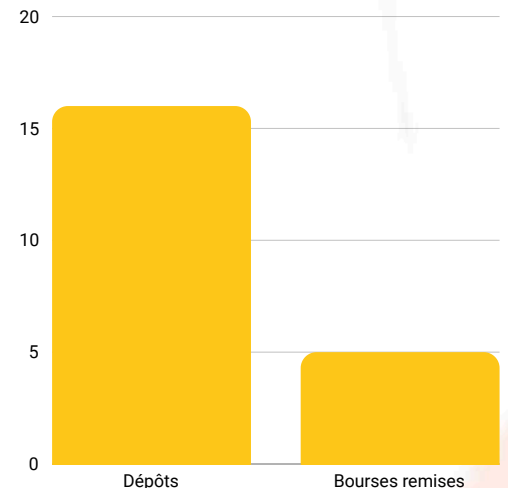
Dépôts 2023



Programme de contribution au fonctionnement des organismes



Bourse de création pour les artistes et collectifs d'artistes de Saguenay



Programme de soutien aux projets spéciaux

2023

en chiffres



275 500 \$ *

au Programme de contribution au fonctionnement des organismes provenant de la Ville de Saguenay.

42 527 \$

au Programme de soutien aux projets spéciaux provenant de l'Entente de développement culturel de Saguenay et le ministère de la Culture et des Communications.

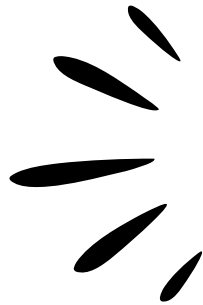
80 738 \$

au programme de Bourse de création pour les artistes et collectifs d'artistes de Saguenay provenant de la Ville de Saguenay et de la Fondation Thomas-Léon Tremblay.



travailleurs et travailleuses

23 à temps plein
18 à temps partiel



1 199 466 \$

de masse salariale des organismes artistiques professionnels

587 763 \$

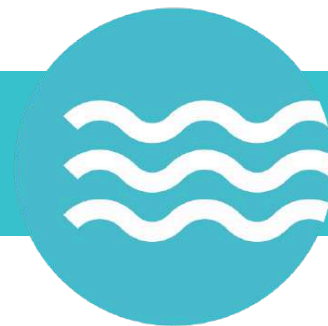
En cachets d'artistes

29 256 \$
Salaire moyen

3 196 758 \$

Le chiffre d'affaires des 10 organismes réunis.

PROGRAMME



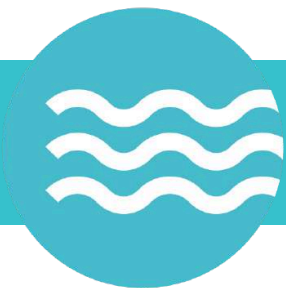
de contribution au fonctionnement des organismes

Dans la perspective d'émettre au conseil d'administration les recommandations relatives au soutien financier des organismes artistiques demandeurs et en conformité avec le code d'éthique et de déontologie régissant les membres du jury, les dossiers ont été analysés par des comités composés de pairs disciplinaires. Trois comités ont été tenus dans les disciplines artistiques musique, arts visuels et théâtre. L'embauche d'une présidence du jury est une valeur ajoutée et sa présence contribue à l'harmonisation du processus.

Afin de garantir l'intégrité administrative de l'évaluation et un suivi adéquat des recommandations auprès des administrateurs, un observateur, issu de la gouvernance, assiste aux délibérations. L'attribution des montants a eu lieu en conseil d'administration suite aux recommandations de chaque jury et ce, en respect du cadre financier accordé par la municipalité. Les recommandations financière ont ensuite été déposées au conseil municipal pour fin d'adoption.

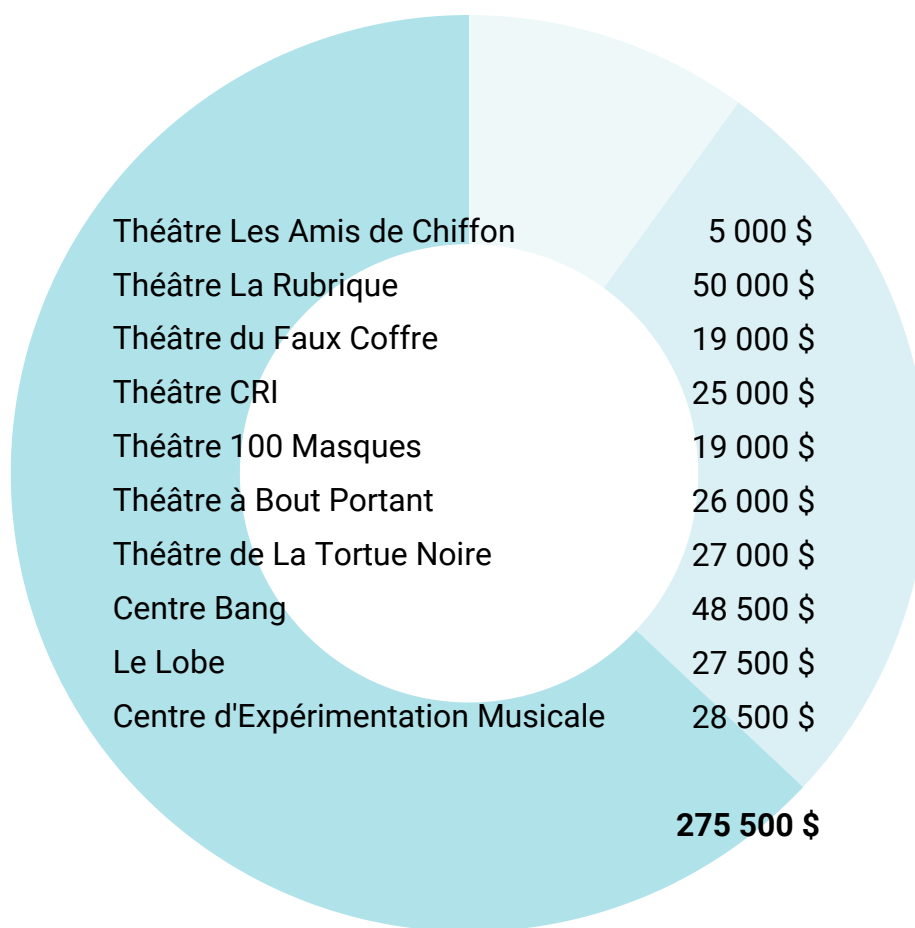
**En 2023, une participation totale de 275 500 \$ a été recommandée
et répartie entre les 10 organismes artistiques soutenus au fonctionnement.**

Le Programme de contribution au fonctionnement des organismes professionnels vise à soutenir sur une base annuelle le fonctionnement des organismes artistiques pour l'accomplissement de leur mandat, pour leur développement et pour l'ensemble des activités reliées à leur programmation régulière.



ORGANISMES

SOUTENUS AU FONCTIONNEMENT



Théâtre - 171 000 \$

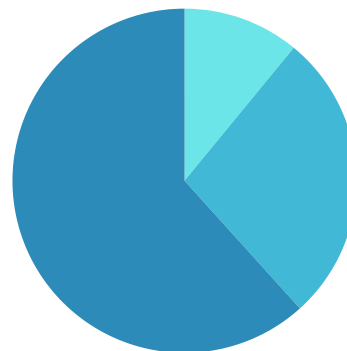
62%

Arts Visuels- 76 000 \$

27.5%

Musique - 28 500 \$

10.5%





Théâtre La Rubrique a pour mission de créer, diffuser et promouvoir le théâtre sous toutes ses formes. Son mandat se décline en 3 volets distincts, quoique intimement liés, la création/production, la diffusion spécialisée et l'organisation d'une biennale internationale vouée aux arts de la marionnette.



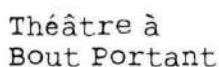
Le Théâtre du Faux Coffre mise depuis ses débuts sur les aventures de cinq Clowns noirs passionnés privilégiant un théâtre engagé et à portée sociale. Ces personnages sans fortune n'ont qu'une envie : faire du théâtre.



Théâtre CRI fondé dans le but d'offrir un lieu d'exploration aux créateurs et comédiens de Saguenay, il affirme son mandat dans la recherche et l'interprétation des arts de la scène. Il amène l'acteur-créateur à déroger des codes traditionnels par l'expérimentation de diverses approches et différents procédés.



Théâtre 100 Masques est l'une des rares compagnies de la région à faire de tout le répertoire théâtral et des grandes formes scéniques sa principale mission artistique: de l'Antiquité à aujourd'hui en passant par le théâtre de boulevard, l'absurde, la tragédie, la farce médiévale... du théâtre chorale au monologue, etc.



Théâtre à Bout Portant a pour mission la recherche-crédation, la production et la diffusion nationale et internationale d'un théâtre où l'accent est mis sur l'aspect corporel de l'interprétation. Il vise l'expérimentation de jeu physique dans la poursuite d'une démarche artistique interdisciplinaire, innovatrice, esthétique et critique envers les comportements sociaux et individuels.



Théâtre de la Tortue Noire consiste à mettre à profit la créativité, la capacité d'innover et la passion qui l'anime au service de projets de recherche, de projets de création et de diffusion en théâtre. Son mandat réside dans sa volonté d'être un chef de file au Québec et ailleurs dans la pratique des arts de la marionnette contemporaine destinée à un public adolescent et adulte.



Théâtre Les Amis de Chiffon est une compagnie artistique ayant pour mandat de promouvoir l'art de la marionnette par la création, la production et la diffusion de spectacles pour le jeune public.



Centre Bang a pour mission de supporter la recherche et la création artistique, en mettant à la disposition des artistes un contexte, des outils et un soutien technique adéquat. Contribuer au développement des pratiques artistiques actuelles dans un cadre interdisciplinaire et favoriser l'émergence de nouveaux savoirs. Favoriser la rencontre de l'art actuel et des différents publics, en privilégiant une approche de diffusion et de médiation culturelle ciblée.



Le Lobe a pour mission d'être à l'écoute des besoins des artistes dans la mouvance de leur pratique en maintenant la recherche/création au cœur de ses préoccupations et actions. Il a pour mandat d'être un espace laboratoire en arts actuels impliquant des activités de développement expérimental dans le but d'initier, d'améliorer et d'augmenter l'état des connaissances en arts actuels.



Centre d'Expérimentation Musicale a pour mission le développement du milieu des musiques nouvelles et émergentes au Saguenay. Par ses activités de création, de production, de diffusion et de formation, il assure aux créateurs un contexte professionnel favorisant la prise de risque. Seul producteur reconnu par les Conseils des arts en musique en région, le Centre est un véritable laboratoire où l'hybridation des styles occupe le devant de la scène.

BOURSE DE CRÉATION

pour les artistes et collectifs
d'artistes de Saguenay



Les bourses de création du Conseil des arts ont pour objectif de soutenir financièrement les artistes professionnels dans leurs expérimentations, recherche artistique et réalisation d'œuvres originales. Ces bourses de création sont offertes, à toutes les disciplines (arts visuels, arts du cirque, arts numériques et multidisciplinaires, cinéma, danse, littérature et conte, métiers d'art, musique ou théâtre ou tout autre forme de création).

Ce programme soutient financièrement les artistes et collectifs d'artistes de Saguenay sur une base individuelle, dans leur processus de recherche inhérent à la création. Ce programme reconnaît l'innovation en art et la prise de risque qui contribuent au renouvellement des disciplines artistiques. Les bourses de création soutiennent la recherche, la création et la production. En soutenant la création de nouvelles œuvres, le Conseil des arts de Saguenay reconnaît l'excellence artistique en plus de contribuer à l'évolution de la démarche et la carrière des artistes professionnels de Saguenay. Le montant maximal d'une bourse de création est **20 000 \$**.

Le programme est rendu possible grâce essentiellement à la contribution financière de la Ville de Saguenay et la participation indéfectible de la Fondation Thomas-Léon Tremblay.

Demandé et attendu depuis plusieurs années par la communauté artistique professionnelle, le premier appel de bourses de création pour les artistes et collectifs d'artistes de Saguenay a eu lieu en juin 2022.

BOURSE DE CRÉATION

pour les artistes et collectifs
d'artistes de Saguenay



Dévoilement des lauréats 2022 - Conférence de presse



De gauche à droite : Serge Gaudreault, conseiller municipal, Pascal Beaulieu*, Julie Morin, présidente, Martin Rodolphe Villeneuve*, Julie Dufour, mairesse de Saguenay, Marc Bouchard, conseiller municipal, président de la Commission des arts, de la culture et du patrimoine, Geneviève Bélanger-Genest*, Kathy Boucher, directrice générale, Magali Baribeau-Marchand*, et Carl Dufour, conseiller municipal, président de l'arrondissement de Jonquière.

(Absent de la photo : Luc Beauchemin)

*Artistes lauréat.e.s

C'est le **1er février 2023**, qu'a eu lieu le premier dévoilement officiel des lauréat.e.s au programme de bourse à la création pour les artistes et collectifs d'artistes de Saguenay. Pour l'occasion, une conférence de presse, en présence de la mairesse Julie Dufour, s'est tenue à l'hôtel de ville où de nombreux créateurs et créatrices ainsi que des travailleurs et travailleuses du milieu artistique s'étaient réuni.e.s pour l'évènement.

Ce sont 5 lauréat.e.s qui se sont partagés **80 250\$** en bourse pour la première édition.



De gauche à droite : Julie Dufour, mairesse, Marc Bouchard, président de la commission des arts, de la culture et du patrimoine, Julie Morin, présidente, Kathy Boucher, directrice générale et Magali Baribeau Marchand artiste lauréate 2022.



Julie Dufour, mairesse de Saguenay et Marc Bouchard, président de la commission des arts, de la culture et du patrimoine.

BOURSE DE CRÉATION

pour les artistes et collectifs
d'artistes de Saguenay



Lauréats 2023



© Nélanne Perron-Racine

THÉÂTRE- 20 000\$

Mylène Leboeuf-Gagné - *Création de la Bête*

Souhaite créer une bête géante, auto-portante dont la polyvalence et la fluidité des mouvements en relation avec les interventions humaines, si minimales soient-elles, faciliteront l'expression physique de la marionnette.



© Constantin Morfilllette

MUSIQUE- 19 780\$

Marie-Pierre Brasset - *Histoires vraies du Lac Kénogami*

Histoires vraies du Lac Kénogami : œuvre sonore pour synthétiseur analogique, violon, viole de gambe, vielle à roue et histoires vraies pré-enregistrées.



© Daniel Bouchard

MUSIQUE- 958\$

Jean-Pierre Bouchard - *Écriture d'une partition*

Le compositeur créera une pièce pour violon et alto inspirée de l'œuvre de son concitoyen jonquiérois François Brassard. La première exécution publique sera faite par deux membres du Quatuor Saguenay et sera pas la suite enregistrée pas l'Orchestre symphonique.



© Patrick Simard

LITTÉRATURE- 20 000\$

Martin Giguère - *Écriture d'un roman*

Écriture d'un roman et d'un journal d'écriture. La redécouverte d'un style et d'une rigueur romanesque après plus de vingt ans à écrire et à jouer du théâtre au Saguenay. Une réflexion contemporaine sur la fiction. Une renaissance du verbe.



© Anaë Bilodeau

CINÉMA - 20 000\$

Anaë Bilodeau et Louis-Pierre Cossette - *La tête en champs de bataille*

Documentaire animé mettant en scène les échanges entre deux frères, David et Louis-Pierre. David, ancien militaire, connaît des bouleversements depuis sa sortie de l'armée, suscitant les inquiétudes de Louis-Pierre quant à un possible trouble de stress post-traumatique.

Luc Beauchemin - Lauréat 2022

Le piano volant

Bourse de création

pour les artistes et collectif d'artistes de Saguenay



©Michel Boissonneault



Programme de contribution au fonctionnement des organismes

Théâtre À Bout Portant

Strict minimum



©Patrick Simard



©Patrick Simard



©Patrick Simard

Sortie de secours



©Patrick Simard

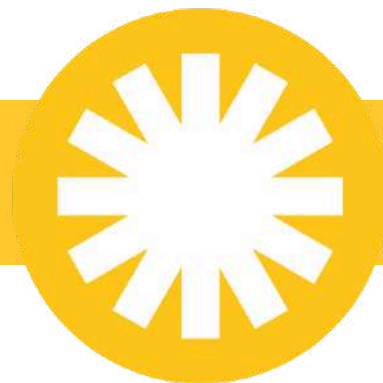


©Patrick Simard



PROGRAMME

de soutien aux projets spéciaux



Le programme de soutien aux projets spéciaux constitue un corpus de quatre volets ayant comme principal objectif de stimuler les collaborations et les actions participatives visant le développement des sensibilités esthétiques, le rayonnement de la pensée créatrice et de la recherche artistique à travers toutes les sphères d'activités de la société. Ainsi, cet ensemble de volets doit être compris comme un outil de développement du milieu susceptible d'encourager les partenariats et les contributions financières en plus de favoriser le rayonnement et le promotion de l'art et des artistes dans la communauté.

En 2023, 5 projets artistiques ont retenu l'attention du jury.

Un soutien financier de 42 527\$ a été recommandé pour leur réalisation.

Le programme de soutien aux projets spéciaux est rendu possible grâce à l'**Entente de développement culturel de Saguenay** issue de la collaboration entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Saguenay.

Projets recommandés

Musique

- 10 000 \$** **Rendez-vous musical de Laterrière**
Projet de mentorat pour les choristes et les jeunes instrumentistes.
- 10 000 \$** **Centre d'expérimentation musicale**
Ce qui reste: Deuxième phase
- 7 177 \$** **Les concerts de la Chapelle Saint-Cyriac**
Nos poètes musicaux

Danse

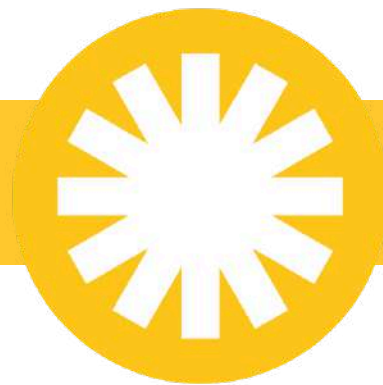
- 5 350 \$** **École de danse Florence Fourcaudot**
PAZZAPA

Théâtre

- 10 000 \$** **Bruno Paradis**
Les bOmbes



PROJETS recommandés



Rendez-vous musical de Laterrière

Projet de mentorat

Le Rendez-vous musical de Laterrière a réalisé un projet de mentorat et soutien à la relève pour les choristes et les instrumentistes de la région du Saguenay dans le cadre de son événement annuel qui s'est tenu du 13 au 20 août 2023.



©Michel Baron



©Constantin Monfilliette

Centre d'Expérimentation musicale

Ce qui reste: Deuxième phase

À travers trois résidences dans trois lieux et quatre représentations, le projet consiste à bonifier et adapter l'œuvre *Ce qui reste quand la peau se détache du corps* de Sara Létourneau et Chantale Boulianne, afin de lui assurer une vie pérenne et un rayonnement local, national et international.

Les Concerts de la Chapelle St-Cyriac

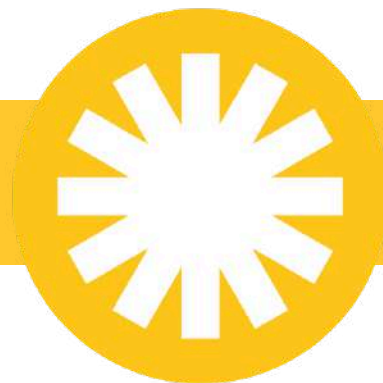
Nos poètes musicaux

En septembre 2023, Les concerts de la chapelle Saint-Cyriac ont accueilli en résidence la violoniste reconnue Guylaine Grégoire et ses musiciens qui ont présentés, au sortir de leur résidence, un concert original et rassembleur nommé *Nos poètes musicaux*, fruit de l'élaboration de ce travail.



©Marie-Pierre Brassat

PROJETS recommandés



©Patrick Simard

École de danse Florence Fourcaudot et Ballet contemporain du Nord

Pazzapa

Quatre artistes de la relève en danse ont bénéficié la venue d'un metteur en scène expérimenté afin qu'ils/elles cherchent ensemble comment donner une dimension plus accessible et captivante pour le public au projet de danse PAZZAPA.

Bruno Paradis

Les bOmbes

L'ensemble du travail de recherche, étalé sur une année complète, est fondé sur cette rencontre humaine dans un processus créatif avec les partenaires Diversité 02 et le programme Arts et métiers de la scène du Centre de service scolaire De La Jonquière, sous forme de témoignages, d'échanges et d'ateliers.



©Anick Martel

AUTRES ACTIONS



Nouveaux logos signalétique pour les programmes du Conseil des arts

Après la création d'un nouveau logo en 2022, le Conseil des arts de Saguenay a réalisé la deuxième étape de sa stratégie de communication. En effet, pour identifier ses trois programmes distinctifs, trois logos signalétiques aux couleurs de la charte graphique de son logotype organisationnel ont été conçus: le fonctionnement des organismes, les projets spéciaux, la bourse de création. Simple, le visuel développé s'appuie sur des pictogrammes - le tout est symboliquement représentatif et distinctif. Le mandat de conception a été octroyé à **Marielle Couture**, artiste, graphiste et co-fondatrice de **LUM design**.



Bourse de création
pour les artistes
et collectifs d'artistes
de Saguenay

- Le programme de Bourse de création pour les artistes et les collectifs d'artistes de Saguenay est associé à la couleur ROUGE de la charte graphique du logotype du CAS.



Programme de soutien
aux projets spéciaux

- La forme de **spirale** évoque à la fois un bonbon et un parcours bien équilibré.

- Le programme de soutien aux projets spéciaux est associé à la couleur JAUNE de la charte graphique du logotype du CAS.



Programme de contribution
**au fonctionnement
des organismes**

- La forme d'**étoile** suggère une mise en **lumière**, une **étincelle**, un élément spécial qui mérite attention.

- Le programme de soutien au fonctionnement de organismes est associé à la couleur BLEU de la charte graphique du logotype du CAS.

- La forme des **vagues** rappelle un flot constant et la **stabilité**.

AUTRES ACTIONS



Nouvelle bannière

Avec la création d'un nouveau logotype du CAS en 2022, il allait de soi qu'une nouvelle bannière assortie soit produite pour accroître notre visibilité dans différents événements médiatiques. Le mandat à été donné en début d'année en vue d'avoir une plus grande visibilité pour le dévoilement des premières bourses de création.

La nouvelle bannière rétractable, de 33 po X 80 po de hauteur, peut être empruntée par les organismes lors d'activités soutenues par le Conseil des arts, en plus de suivre les employé.e.s lors d'évènements spéciaux qui implique le CAS.

Marielle Couture de LUM design a conçu et réalisé ladite bannière.

Entente CAS-UQAC

Le Conseil des arts est fier d'annoncer le renouvellement de l'Entente CAS-UQAC au profit des Ateliers TouTTouT et ce, pour 5 ans (2023-2028).

Cette Entente CAS-UQAC offre chaque année aux étudiants finissants au Baccalauréat en enseignement des arts (BEA), au Baccalauréat interdisciplinaire en arts (BIA) ou la Maîtrise en art la possibilité de déposer leur candidature afin que deux d'entre eux – un étudiant de premier cycle et un étudiant de deuxième cycle –, obtiennent une résidence d'artiste leur permettant d'utiliser gratuitement les ateliers et ressources des **ATELIERS D'ARTISTES TOUTTOUT** pour un an.



AUTRES ACTIONS



L'équipe

Céline Dion - Chargée de projets

Formée en littérature à l'UQAC, **Céline Dion** a travaillé au Salon du livre du SLSJ (2005-2011) à titre de coordonnatrice à l'administration. Elle s'est investie dans le milieu artistique régional, toutes disciplines confondues comme organisatrice d'évènements, administratrice, ou encore comme consommatrice d'activités culturelles. Elle a aussi réalisé différents projets: le circuit La littérature aux abords des rivières, l'album souvenir Kénogami, une communauté centenaire!, l'exposition Les parlers de la Sagamie, entre autres. Pour les Écrivain·e·s de la Sagamie, elle compte plusieurs projets de création littéraire: Une photo/200 mots



Eau(x)-fortes, Le relais des imaginaires, Une nuit à l'Auberge des 21, Fibres poétiques et cinq éditions de La Totale avec des écrivain·e·s de la diaspora. Depuis 2017, elle coordonne le Prix littéraire Damase-Potvin. Elle s'implique aussi dans l'Ordre du Bleuet, organisme de reconnaissance des contributions exceptionnelles pour les arts, la culture et le patrimoine au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Elle réalise également, sur demande, des mandats notamment pour la Ville de Saguenay, le Conseil des arts de Saguenay et Culture Saguenay–Lac-Saint-Jean.

1

Mandats

- Soutien aux communications pour l'organisation de la conférence de presse relative au dévoilement des lauréat.e.s de la Bourse de création aux artistes et collectifs d'artistes de Saguenay en 2023.
- Rédaction et révision linguistique de divers documents, sur demande
- Réflexion, idéation et structuration d'une campagne de financement 2025-2027, comprenant un plan de visibilité dans le milieu des affaires et la mise en œuvre d'une activité-bénéfice annuelle et autres mécanismes pour développer la philanthropie, voire le mécénat culturel à Saguenay.

Embauche d'une chargée de développement et de communications



La direction du Conseil des arts de Saguenay est heureuse d'annoncer l'arrivée au sein de l'équipe madame Cathy Fortin au poste de chargée de développement et de communication depuis le 23 janvier 2023 en appui à la directrice générale.

Madame Fortin détient un baccalauréat interdisciplinaire en arts (design) de l'UQAC, en plus d'un cumul de trois certificats universitaire (administration/ressources humaines/arts visuels).

Son grand intérêt, sa connaissance du milieu artistique ainsi que ses expériences en administration, ressources humaines et en graphisme en font une collègue de choix!

Mandats

- Soutien la direction générale dans toutes les tâches administratives.
- Assiste la direction dans le la gestion des projets; ententes, programmes, appels et philanthropie.
- Développe divers outils numériques de gestion et effectue la mise à jour des données de l'organismes.
- Harmonise les différents programmes et outils de communication du Conseil.
- Collabore au développement et à la réalisation d'un plan de communication/divers rapports/site internet/médias sociaux/etc.)

AUTRES ACTIONS



Programme de partenariat territorial du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Ce programme a pour objectifs de :

- stimuler la création artistique dans la région ;
- contribuer à l'essor et à la diffusion des artistes et des écrivain.e.s ;
- favoriser la rétention des artistes et des écrivain.e.s dans leur localité ;
- encourager l'émergence et l'inclusion des technologies numériques dans la pratique artistique.



En 2023, un soutien de 279 500 \$ a été recommandé à dix artistes et cinq organismes artistiques dans le cadre du *Programme de partenariat territorial du Saguenay-Lac-Saint-Jean*.

Ce programme est issu d'une entente triennale conclue en 2021 entre le Conseil des arts et des lettres du Québec, les MRC de Lac-Saint-Jean-Est, de Maria-Chapdelaine, du Domaine-du-Roy, du Fjord-du-Saguenay, les villes d'Alma, de Dolbeau-Mistassini et de Saguenay, ainsi que le Conseil des arts de Saguenay, en collaboration avec Culture Saguenay-Lac-Saint-Jean. Un montant de 740 000 \$, réparti sur trois ans, a été investi par les partenaires pour soutenir des projets de création, de production ou de diffusion favorisant des liens entre les arts et la collectivité. Il s'agissait du troisième appel à projets pour cette entente.

Le Conseil des arts de Saguenay, grâce au Fonds Marie-Talbot, y contribue financièrement en versant 10 000 \$ par année.

AUTRES ACTIONS



Description des projets soutenus

Soutien aux projets des artistes,
des écrivaines et des écrivain.e.s professionnel.le.s
pour un total de 153 500\$

- **Magali Baribeau-Marchand** (Ville de Saguenay et **Conseil des arts de Saguenay** 18 500 \$) pour réaliser un projet de recherche et création en arts visuels intitulé *Méfiez-vous des eaux qui dorment*, portant sur le cas de l'étang comme figure de résistance de la biodiversité.
- **Eugénie Capel** (Ville de Saguenay et **Conseil des arts de Saguenay** 16 000 \$) pour la création, la production et la diffusion d'une œuvre théâtrale intitulée *La robe de l'épINETTE*, qui mélange les codes du conte et du théâtre d'objet.
- **Charles Côté-Potvin** (MRC de Lac-Saint-Jean-Est 18 500 \$) pour réaliser un projet de recherche, création et diffusion de musique jazz intitulé *Alphaboeuf - Retour au premier amour*, se déployant en milieux scolaire et fermier.
- **Eli Gravelle** (MRC du Fjord-du-Saguenay 18 000 \$) pour écrire, illustrer et éditer un recueil de poésie pour adolescentes et adolescents intitulé *Comment respirent les fumerolles*, qui aborde l'affirmation de soi à travers la vie d'un volcan
- **Anaë Bilodeau** (Ville de Saguenay 18 500 \$) pour l'écriture d'un scénario et la création du scénarimage d'un documentaire animé célébrant la liberté et l'indépendance.
- **Mylène Lebœuf** (Ville de Saguenay et **Conseil des arts de Saguenay** 18 500 \$) pour la création du spectacle de marionnettes *Dompter la Bête*, dont la dramaturgie s'articule autour d'une bête géante et autoportante.
- **Mariane Tremblay** (MRC Le Fjord-du-Saguenay 18 000 \$) pour la création d'un corpus d'œuvres d'arts visuels intitulé *Missed météo*, avec le Club de prospection figurée.
- **Mathieu Valade** (Ville de Saguenay 5 800 \$) pour bénéficier de l'accompagnement de la commissaire Ariane Plante à toutes les étapes d'un projet d'arts visuels, de la création à la circulation d'une exposition.
- **Éric Villeneuve** (MRC de Maria-Chapdelaine 18 000 \$) pour mettre en œuvre le projet d'arts visuels *Territoires inexplorés*, qui vise à conscientiser la communauté de Normandin au surcyclage.
- **Martin Rodolphe Villeneuve** (Ville de Saguenay 3 700 \$) pour réaliser la conception musicale d'un long métrage de fiction intitulé *DE PROFUNDIS*.

AUTRES ACTIONS



Soutien aux organismes artistiques professionnels pour un total de 126 000 \$

- **Ballet Synergie** (Ville de Saguenay et le **Conseil des arts de Saguenay** 26 000 \$) pour la création, la production et la diffusion d'un spectacle intitulé *Seul comme nous*, qui combine la danse contemporaine et classique, ainsi que le théâtre.
- **Langage Plus** (Ville d'Alma 30 000 \$) pour la production, la diffusion, la promotion de nouvelles œuvres créées par l'immersion d'artistes en milieu naturel ainsi que pour la consolidation de son programme de résidences d'artistes décentralisées.
- **Les Denises du Lac** (MRC de Lac-Saint-Jean-Est 30 000 \$) pour produire un événement festif et intimiste autour de l'art, de la musique et des rencontres, mettant en valeur le territoire et le terroir du Saguenay–Lac-Saint-Jean.
- **Théâtre à Bout Portant** (Ville de Saguenay et **Conseil des arts de Saguenay** 20 000 \$) pour la production et la diffusion d'une courte forme théâtrale intitulée *Sur Appel*, qui se déroule à l'intérieur d'une ambulance sur la route.
- **Les Productions du C.E.M.** (Ville de Saguenay 20 000 \$) pour mettre sur pied et promouvoir une série de spectacles musicaux.

Il est à noter que parmi les projets soutenus, deux artistes reçoivent une première bourse grâce à une bonification financière des ententes territoriales accordée par le Conseil.

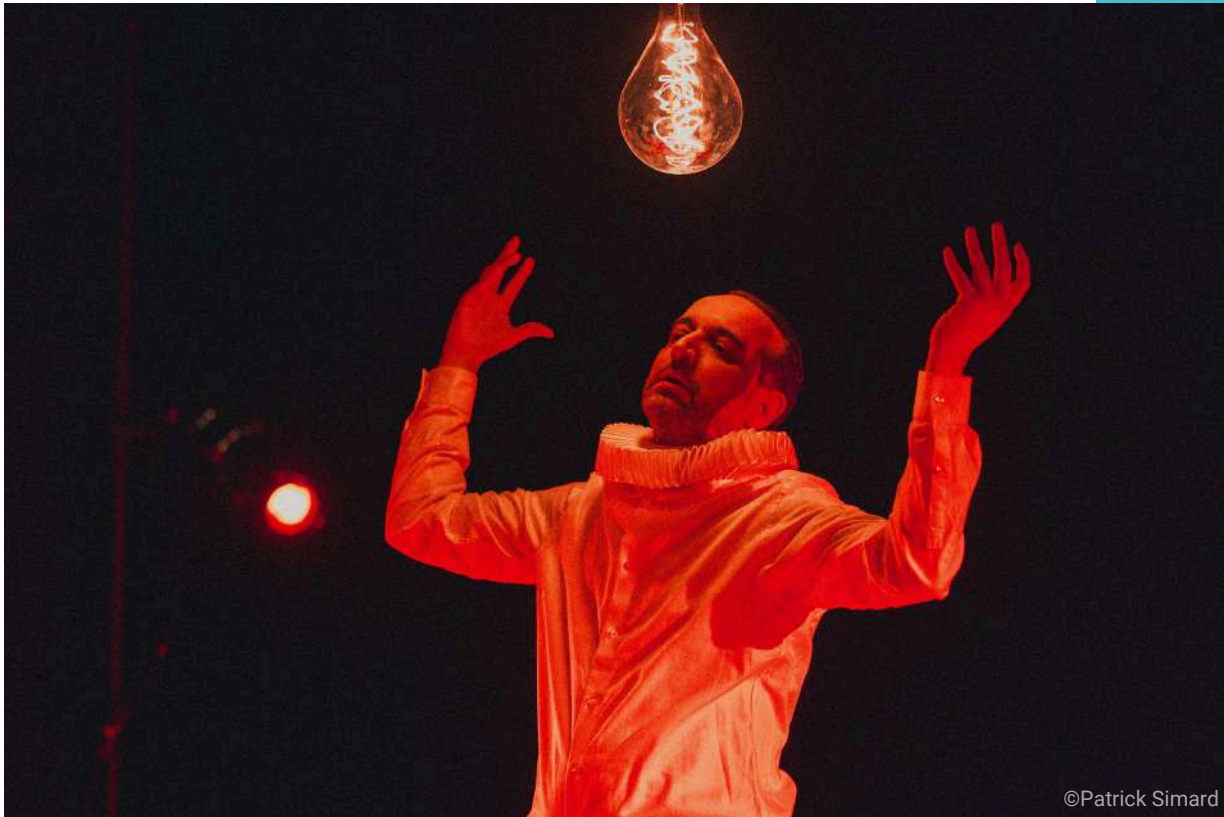
Programme de contribution au fonctionnement des organismes

Théâtre 100 Masques

Théâtre d'épouvante



Comtesse



Annexe

États financiers 2023

Reddition des comptes

Fonds sous-gestion Marie-Talbot

Conseil des arts de Saguenay
États financiers
au 31 décembre 2023

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers	
Résultats et excédent accumulé lié aux activités	6
Variation des actifs financiers nets	7
Flux de trésorerie	8
Situation financière	9
Notes complémentaires	10 - 18

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Conseil des arts de Saguenay

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
433, rue Albert
La Baie (Québec)
G7B 3L5
T 418 544-6847

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Conseil des arts de Saguenay (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états des résultats et excédent accumulé lié aux activités, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

L'organisme comptabilise, au 31 décembre 2023, des placements à la juste valeur. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés en ce qui concerne le montant comptabilisé et les informations fournies sur les placements. Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure d'établir si des ajustements aux états financiers pourraient être nécessaires pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

De plus, cette situation fait en sorte que nous ne sommes pas en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés en ce qui concerne les variations de valeurs des actifs financiers découlant de la variation de ceux-ci à la juste valeur aux fins de la présentation de l'état des gains et pertes de réévaluation. Comme l'explique la note 3 des états financiers, l'état des gains et pertes de réévaluation devrait être présenté. L'organisme ne prépare pas d'état des gains et pertes de réévaluation et, considérant que nous ne sommes pas en mesure d'obtenir les éléments probants suffisants et appropriés à leurs égards, nous n'avons pas été en mesure d'auditer l'état des gains et pertes de réévaluation pour les exercices terminés les 31 décembre 2023 et 2022. Cette situation nous a aussi conduits à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R.L.

La Baie
Le 11 avril 2024

Conseil des arts de Saguenay

Résultats et excédent accumulé lié aux activités

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

	Budget (non audité) \$	2023 Réel \$	2022 Réel \$
Produits			
Paiements de transfert - Ville de Saguenay (note 8)	297 997	273 492	282 072
Paiements de transfert - Gouvernement du Québec			915
Subventions Mécénat Placement Culture - Dotation 10 ans		50 000	
Contribution en dons et commandites	5 000		
Contributions en dons dédiés - Fondation Thomas-Léon Tremblay		8 000	
Produits nets de placements (note 7)		30 744	(73 527)
	302 997	362 236	209 460
Charges			
Distribution du Conseil des arts			
Subvention - bourses artistes	55 000	80 738	80 250
Loyer - Centre BANG	50 000	50 000	50 000
Ententes spécifiques	10 000	10 000	10 000
Contrats de service, cachets et droits d'auteur	4 000	870	200
Activités et implication du Conseil des Arts de Saguenay	10 970	10 299	8 304
	129 970	151 907	148 754
Administration et finances			
Salaires et charges sociales	94 950	83 736	86 695
Frais de formation	150		12
Charges locatives	6 400	15 468	12 142
Publicité	22 500	6 898	7 372
Déplacements, voyages et représentation	800	1 310	591
Conciergerie	1 875	1 499	765
Taxes et permis		37	107
Assurances	745	504	745
Fournitures et frais de bureau	1 500	1 373	233
Télécommunications	2 002	2 695	1 845
Cotisations	80	60	60
Honoraires professionnels	11 900	13 270	13 755
Intérêts et frais bancaires	125	199	133
	143 027	127 049	124 456
	272 997	278 956	273 210
Excédent (insuffisance) lié(e) aux activités de l'exercice		83 280	(63 750)
Excédent accumulé lié aux activités au début			
Solde déjà établi	647 902	647 902	686 399
Redressement aux exercices antérieurs (note 2)			25 253
Solde redressé	647 902	647 902	711 652
Excédent accumulé lié aux activités à la fin	647 902	731 182	647 902

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil des arts de Saguenay

Variation des actifs financiers nets

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

	2023		2022
	Budget	Réel	Réel
	\$	\$	\$
Excédent lié aux activités et augmentation des actifs financiers nets		83 280	(63 750)
Actifs financiers nets au début	647 902		
Solde déjà établi		647 902	686 399
Redressement aux exercices antérieurs (note 2)			25 253
Solde redressé	647 902	647 902	711 652
Actifs financiers nets à la fin	647 902	731 182	647 902

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil des arts de Saguenay

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) lié aux activités de l'exercice	83 280	(63 750)
Éléments hors caisse		
Produits (pertes) nets de placements reportés	(4 528)	(1 604)
Variation nette de la juste valeur des placements	(25 982)	75 297
Variation nette d'éléments d'actif et de passif		
Taxes à la consommation à recevoir	(58)	1 119
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	4 473	(1 222)
Produits reportés	(63 750)	(30 250)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(6 565)	(20 410)
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Cession de placements et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	10 000	10 000
Augmentation de l'encaisse		
Encaisse au début	151 745	162 155
Encaisse à la fin	155 180	151 745

Au cours de l'exercice, à la suite de l'échéance d'un placement en dotation 10 ans, il y a eu un transfert de placements de 187 210 \$ vers des placements en fonds sous gestion Marie-Talbot, le tout sans sorties ni entrées de fonds.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil des arts de Saguenay**Situation financière**

au 31 décembre 2023

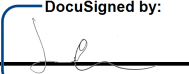
	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	155 180	151 745
Taxes à la consommation à recevoir	768	710
Placements (note 5)	<u>670 050</u>	<u>649 540</u>
	<u>825 998</u>	<u>801 995</u>
PASSIFS		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 6)	7 205	2 732
Produits reportés (note 7)	<u>87 611</u>	<u>151 361</u>
	<u>94 816</u>	<u>154 093</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS	<u>731 182</u>	<u>647 902</u>
EXCÉDENT ACCUMULÉ	<u>731 182</u>	<u>647 902</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

DocuSigned by:

 1291CD53909B345D...
 Administrateur

DocuSigned by:

 8F849AEE55DE4BC...
 Administrateur

Conseil des arts de Saguenay

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

1 - STATUT ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, exploite un centre de conseil et de soutien à la création, la production, la diffusion artistique professionnelle et de la relève sur le territoire de Ville de Saguenay. Il est un organisme culturel ou de communication enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - REDRESSEMENTS AUX EXERCICES ANTÉRIEURS

Au cours de l'exercice, nous avons constaté qu'une subvention reportée était libérée depuis le 30 novembre 2021, mais encore comptabilisée comme un produit reporté. Nous avons donc redressé rétrospectivement les états financiers se terminant le 31 décembre 2021; cette correction a entraîné une augmentation des produits de 25 253 \$ et une réduction des produits reportés du même montant. L'actif net est donc augmenté de 25 253 \$ au 31 décembre 2022.

3 - MODIFICATIONS COMPTABLES

Instruments financiers

Le 1^{er} janvier 2023, l'organisme a adopté les recommandations des nouveaux chapitres SP 1201, « Présentation des états financiers », et SP 3450, « Instruments financiers », du *Manuel de comptabilité de l'ICCA pour le secteur public*.

Le chapitre SP 3450 établit des normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Les principaux éléments de ce nouveau chapitre sont les suivants :

- Les éléments compris dans le champ d'application du chapitre sont classés dans l'une ou l'autre des deux catégories d'évaluation : juste valeur ou coût, ou au coût après amortissement;
- La quasi-totalité des dérivés, y compris les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, sont évalués à la juste valeur;
- L'évaluation à la juste valeur s'applique également aux placements de portefeuille dans des titres de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif;
- Les autres actifs et passifs financiers sont de façon générale évalués au coût après amortissement;
- Jusqu'à ce qu'un élément soit décomptabilisé, les gains et pertes découlant de la réévaluation à la juste valeur sont présentés dans l'état non consolidé des gains et pertes de réévaluation;
- Il n'est pas nécessaire de présenter une comparaison des montants réels et des montants budgétés dans l'état non consolidé des gains et pertes de réévaluation.

Conseil des arts de Saguenay

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

3 - MODIFICATIONS COMPTABLES (suite)

- Lorsque l'entité définit et met en œuvre une stratégie de gestion des risques ou de placement afin de gérer et d'évaluer la performance d'un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou des deux en fonction de la juste valeur, elle peut choisir d'inclure ces éléments dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur;
- De nouvelles exigences clarifient quand les passifs financiers sont décomptabilisés;
- La compensation d'un passif financier et d'un actif financier est interdite en l'absence d'un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants comptabilisés et de l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément;
- De nouvelles obligations d'information sur les éléments présentés ainsi que sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ont été ajoutées.

Le chapitre SP 1201 prévoit un nouvel état financier (l'état non consolidé des gains et pertes de réévaluation) pour la comptabilisation des gains et pertes de réévaluation et prévoit que l'excédent ou le déficit accumulé présenté à l'état non consolidé de la situation financière correspond à l'excédent ou le déficit accumulé lié aux activités et aux gains et pertes de réévaluation cumulés.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022, ont fait l'objet d'une application prospective et, en conséquence, les montants comparatifs au 31 décembre 2022 et pour l'exercice terminé à cette date sont présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par l'organisme avant l'adoption de ces nouveaux chapitres. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur la valeur comptable des actifs financiers et des passifs financiers au 1^{er} janvier 2023.

4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Conseil des arts de Saguenay

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

Paiements de transfert

Les paiements de transfert sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont autorisés et que l'organisme a satisfait aux critères d'admissibilité, le cas échéant, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le paiement de transfert est constaté à titre de passif au poste Passif au titre des paiements de transfert.

Contributions

Les contributions grevées d'affectations d'origine externe sont présentées à titre de passif au poste Produits reportés et sont constatées à titre de produits dans l'exercice au cours duquel elles sont utilisées aux fins prescrites. Les contributions non grevées d'affectations sont comptabilisées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou lorsqu'elles sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Produits de placements

Les opérations de placements sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits de placements incluent les produits d'intérêts et de dividendes, les gains et pertes résultants de la disposition des placements ainsi que les variations de la juste valeur.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé alors que les produits de dividendes sont constatés au moment où ils sont acquis par l'organisme. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

Concernant les placements évalués à la juste valeur, l'organisme a fait le choix d'exclure des variations de la juste valeur des produits d'intérêts.

Les produits nets de placements grevés d'affectations d'origine externe sont comptabilisés à titre de produits reportés.

Paiements de transfert reçus sous forme de fournitures et de services

L'organisme peut constater les paiements de transfert reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Conseil des arts de Saguenay

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

L'organisme comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsque, et seulement lorsque, il devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements qui sont évalués à la juste valeur.

L'organisme détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats.

Dans le cas d'un placement de portefeuille, si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état des résultats qu'au moment de sa réalisation.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetable en tout temps sans pénalité.

5 - PLACEMENTS

Les placements ont été constitués dans le cadre du programme Placement Culture. Les revenus de placements sur le fonds de dotation 10 ans sont comptabilisés aux revenus nets de placements. Les placements viennent à échéance à différentes dates entre décembre 2023 et mars 2024, et ils portent intérêt à taux variable à la discrétion de la Fondation communautaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Fonds Mécénat Placement Culture		
Placements - dotation 10 ans	178 800	358 198
Fonds sous gestion Marie-Talbot	491 250	291 342
	<u>670 050</u>	<u>649 540</u>

La portion court terme distribuable des placements long terme s'élève à 500 883 \$ (348 786 \$ en 2022).

Conseil des arts de Saguenay

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

6 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer		385
Salaires et charges sociales	<u>7 205</u>	<u>2 347</u>
	<u><u>7 205</u></u>	<u><u>2 732</u></u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 6 685 \$ au 31 décembre 2023 (2 337 \$ au 31 décembre 2022).

7 - PRODUITS REPORTÉS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Dons dédiés		
Solde au début	131 611	131 611
Montant encaissé au cours de l'exercice	14 000	
Montant constaté à titre de produits	<u>(58 000)</u>	
Solde à la fin	<u>87 611</u>	<u>131 611</u>
Ville de Saguenay		
Solde au début	19 750	50 000
Montant encaissé au cours de l'exercice	50 000	50 000
Montant constaté à titre de produits	<u>(69 750)</u>	<u>(80 250)</u>
Solde à la fin	<u>87 611</u>	<u>19 750</u>
	<u><u>87 611</u></u>	<u><u>151 361</u></u>

8 - PRODUITS NETS (PERTES NETTES) DE PLACEMENTS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Produits d'intérêts et de dividendes		
Placements Mécénat Placement Culture	12 600	11 934
Autres	234	164
Variation nette de la juste valeur des placements	25 982	(75 297)
Honoraires de gestion de placements	<u>(8 072)</u>	<u>(10 328)</u>
	<u><u>30 744</u></u>	<u><u>(73 527)</u></u>

Conseil des arts de Saguenay

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

9 - PAIEMENTS DE TRANSFERT VILLE DE SAGUENAY

Au cours de l'exercice, l'organisme a obtenu une subvention de fonctionnement de 135 252 \$ (132 600 \$ en 2022), une subvention pour le versement de bourses aux artistes de 69 750 \$ (80 250 \$ en 2022), une subvention pour le paiement du loyer du Centre BANG de 50 000 \$ (50 000 \$ en 2022) et un montant de 0 \$ pour l'appariement tel que prévu au protocole d'entente (6 000 \$ en 2022 pour les projets spéciaux). L'organisme a aussi bénéficié de services gratuits provenant de la Ville de Saguenay. Ces services concernent la location des locaux, la conciergerie et les télécommunications. La juste valeur de ces services s'élève à 16 780 \$ (13 222 \$ en 2022) et a été comptabilisée. Finalement, l'organisme a obtenu auprès de Ville de Saguenay un remboursement de 1 710 \$ (2 030 \$ en 2022) en lien avec des dépenses d'assurances et de fournitures de bureau.

10 - RISQUES FINANCIERS

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et au risque de prix.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les placements exposent indirectement l'organisme au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix

L'organisme est exposé au risque de prix en raison des placements, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Conseil des arts de Saguenay

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

11 - INFORMATION SUR LE FONDS DES ARTS

Tel que prévu selon le décret, Ville de Saguenay administre et a la garde d'un fonds spécial qui sert exclusivement à des versements de subventions et à pourvoir aux frais de fonctionnement du Conseil des arts. Ce fonds est constitué des sommes suivantes :

- Dons, legs et subventions;
- Contributions à même le budget de Ville de Saguenay.

Le Conseil des arts de Saguenay a un pouvoir de recommandation relativement aux subventions à verser annuellement et le Conseil municipal entérine ces recommandations.

À titre d'information et selon les données fournies par Ville de Saguenay au 31 décembre 2023, les opérations du fonds réservé se détaillent comme suit :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Produits		
Participation financière de la ville	510 670	528 020
Participation financière de la ville au programme de soutien aux projets spéciaux	50 000	50 000
	560 670	578 020
	-----	-----
Charges		
Sommes versées au Conseil des arts pour son fonctionnement	235 252	238 600
Aides financières accordées aux organismes professionnels (note 12)	275 500	289 500
Aides financières accordées aux organismes dans le cadre du Programme de soutien aux projets spéciaux (note 13)	44 735	38 030
	555 487	566 130
	-----	-----
Surplus de l'exercice	5 183	11 890
Solde du fonds réservé au début	40 806	28 916
	-----	-----
Solde du fonds réservé à la fin	45 989	40 806
	-----	-----

Conseil des arts de Saguenay

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

12 - AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES AUX ORGANISMES PROFESSIONNELS

Au cours de l'exercice, Ville de Saguenay, à la suite des recommandations du Conseil des arts de Saguenay, a accordé des aides financières dans le cadre du Programme de contribution au fonctionnement des organismes (PCFO) aux organismes suivants :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Centre BANG	48 500	48 000
La Rubrique inc.	50 000	50 000
La Tortue Noire	27 000	23 000
Lobe	27 500	28 000
Les productions du C.E.M. inc.	28 500	28 500
Opéra du Royaume		14 000
Théâtre à Bout Portant	26 000	24 000
Théâtre CRI	25 000	25 000
Théâtre 100 Masques	19 000	19 000
Théâtre du Faux Coffre	19 000	20 000
Théâtre Les Amis de Chiffon inc.	5 000	10 000
	<u>275 500</u>	<u>289 500</u>

Conseil des arts de Saguenay

Notes complémentaires

au 31 décembre 2023

13 - AIDES FINANCIÈRES ACCORDÉES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN DES PROJETS SPÉCIAUX (PSPS)

Au cours de l'exercice, Ville de Saguenay, à la suite des recommandations reçues du Conseil des arts de Saguenay, a accordé des aides financières dans le cadre du Programme de soutien des projets spéciaux (PSPS) aux organismes suivants :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Bruno Paradis	10 000	
Centre d'expérimentation musicale	10 000	
Concerts chapelle St-Cyriac	7 200	
École Florence Fourcaudot	5 350	
Giuseppe Benedetto		
Nathalie Camus		
Centre d'histoire d'Arvida		
Corporation des métiers d'art du Saguenay-Lac-Saint-Jean		
David Ellis		
Groupe photo Média international inc.		
La Rubrique inc.		
Rendez-vous musical de Laterrière	10 000	10 000
Salon du livre du Saguenay-Lac-Saint-Jean		
Martin Rodolphe Villeneuve		
Mordicus		
Caravane Films Productions		
Opéra du Royaume		
Théâtre CRI		
Théâtre du Mortier		
Guillaume Tremblay		
Pascal Beaulieu		
Bande Sonimage		10 000
Nicole Wisniewski		10 000
Emmanuelle Bergeron		10 000
	<u>42 550</u>	<u>40 000</u>
Plus : Solde à payer 2022 (retenue de 10 %)	10 480	20 966
Moins : Radiation de comptes à payer antérieurs		(12 456)
Moins : Solde à payer 2023 (retenue de 10 %)	<u>(8 295)</u>	<u>(10 480)</u>
	<u><u>44 735</u></u>	<u><u>38 030</u></u>

Annexe

Dossier de presse 2023

médias télé

Le téléjournal Saguenay-Lac-St-Jean 1^{er} février 2023(16m 03sec) entrevue avec Luc Beauchemin.

<https://ici.radio-canada.ca/tele/le-telejournal-saguenay/site/episodes/684808/telejournal>

ACCUEIL ÉMISSION ▼ ÉQUIPE NOUS JOINDRE

BULLETIN DE NOUVELLES DU MERCREDI 1 FÉVRIER 2023



f t +



Rechercher

Conseil des arts de Saguenay : les lauréats de bourses de création sont maintenant connus

Dominique Séguin
 1 février, 2023



Photo: Facebook officiel de Julie Dufour

🎵 Chanson en cours:
DING DONG DADDY : BLUEBELL SISTERS

[Radio en Direct](#)

Le Conseil des arts de Saguenay et la mairesse Julie Dufour ont remis ce mercredi matin, à la salle du conseil municipal de Chicoutimi, cinq bourses à des artistes de la région afin qu'ils puissent se consacrer à leur œuvre à temps plein au cours de la prochaine année.

Ainsi, un total de 80 250 \$ a été remis dont 75 000 \$ provient de la ville de Saguenay. 5 250 \$ ont été octroyés par la Fondation Thomas-Léon Tremblay.

Les boursiers 2022 sont Magali Baribeau-Marchand, Geneviève Bélanger-Genest, Luc Beauchemin, Martin R. Villeneuve et Pascal Beaulieu.

Au total, 28 projets en arts visuels, en arts numériques, en cinéma, en danse, en littérature, en musique et en théâtre ont été déposés.

Les bourses de créations ont été mises sur pied pour la première fois en juin dernier.

médias radio

1^{er} février 2023

Radio Radio-Canada (15h53) Place publique- Entrevue de Julie Larouche avec Luc Beauchemin lauréat d'une bourse de création.

<https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/place-publique/episodes/684632/rattrapage-du-mercredi-1-fevrier-2023>

2 février 2023

Radio énergie 94,5 fm - Noovo info (durant le fil de nouvelles de la journée)

Rouge Fm 96,9 fm - Noovo Info (durant le fil de nouvelles de la journée)

La Pige 2 février 2023

https://lapige.atmjonquiere.com/2023/02/01/conseil-des-arts-de-saguenay-cinq-artistes-se-partagent-80-250/?fbclid=IwAR2FKPThWV_0xgsyYrPny4zLE0MdUFoSL3l-ToI7Jb8Zsl_qTMltz-iyE8s

Conseil des arts de Saguenay: cinq artistes se partagent 80 250 \$

▲ Tristan Quimet 8 jours possible 101 Views



Le Conseil des arts de Saguenay souhaite recevoir de plus gros montants de la Ville de Saguenay et des entreprises au privé pour ses prochaines éditions. (Photo : Tristan Quimet)

Le Conseil des arts de Saguenay a dévoilé ses cinq premiers lauréats des bourses de création pour les artistes et collectifs d'artistes de la région d'une valeur totale de 80 250 \$, mercredi matin. La sélection s'est faite parmi 28 projets de plusieurs types d'arts qui ont été analysés par un jury pluridisciplinaire.

« Ce n'était pas facile de choisir parmi les 28 artistes puisqu'ils étaient tous bons, mais le jury a dû se t sur la nature des projets et savoir si les projets proposés étaient réalisables », a mentionné la directrice générale du Conseil des arts de Saguenay, Kathy Boucher.

Parmi les gagnants, les artistes en arts visuels Magali Barbeau-Marchand et Geneviève Bélanger-Geneest ont remporté une bourse de 20 000 \$, ainsi que le musicien Pascal Beaulieu. Dans le milieu du cinéma, Luc Beauchemin et Martin R. Villeneuve ont obtenu chacun un montant respectif de 4 250 \$ et 16 000 \$.

« J'étais vraiment excitée de recevoir ma bourse, mais surtout soulagée parce que je fins bientôt ma maîtrise et ce montant va me permettre de réaliser mon projet dans le futur sans inquiétude », a affirmé l'artiste en art visuel Magali Barbeau-Marchand.



Depuis 2005, le Conseil des arts soutient les artistes de la région en soutenant « l'excellence de ceux-ci ». (Photo : Tristan Quimet)

Les bourses proviennent de la contribution de la Ville de Saguenay avec un montant de 75 000 \$, soit une somme convenu dans une entente triennale avec le Conseil d'une valeur de 150 000 \$. La Fondation Thomas-Léon a aussi financé le programme avec une somme de 5 250 \$.

L'objectif de cet événement était de soutenir les artistes professionnels dans leur originalité, leur « recherche artistique » et leurs « expérimentations » dans leurs projets.

La mairesse de Saguenay, Julie Dufour, a mentionné qu'elle veut soutenir le Conseil des arts de Saguenay pour ses futures éditions. Ces contributions annuelles pour les arts permettent « d'assurer le patrimoine [culturel] pour les 20 ou 30 prochaines années », selon elle.

Elle a ajouté également que Saguenay est la troisième ville à avoir un conseil pour les arts, hormis Montréal et Québec. « Il importe donc de reconnaître et d'encourager les artistes de Saguenay, puisqu'ils permettent à Saguenay de rayonner au-delà de ses frontières », a-t-elle conclu.

voTRE **Culturel**

Conseil des arts de Saguenay **80 250\$ pour soutenir les artistes de la région**



JEAN-PHILIPPE TREMBLAY
jp.tremblay@stratum.mecul.ca

Le Conseil des arts de Saguenay a annoncé mercredi dernier les cinq premiers lauréats d'une toute nouvelle bourse de création dans la région. Les récipiendaires sont: Magalie Barbeau-Marchand, Geneviève Bélanger-Genest, Pascal Beaulieu, Luc Beaudemin et Martin R. Villeneuve.

Ce nouveau programme lancé en juin 2022 vise à soutenir financièrement les artistes professionnels dans leurs projets créatifs.

« On l'oublie souvent, mais les artistes font rayonner Saguenay au-delà de ses frontières. Notre ville et notre région sont des pépinières de talents et de créativité. Rappelons qu'avec Montréal et Longueuil, Saguenay est la troisième ville au Québec à avoir un conseil des arts. En soutenant la création, on assure notre patrimoine pour

les 20 ou 30 prochaines années », rappelle la mairesse Julie Dufour.

La Ville injecte 150 000 \$ sur trois ans et la fondation Thomas-Léon Tremblay fait également don de 5 250 \$ pour le projet.

« C'est un programme qui est demandé depuis longtemps par la communauté artistique de la région. Ayant pour objectif de soutenir la création artistique dans toute son originalité et de promouvoir le caractère novateur et le savoir-faire de nos artistes, ce programme veut soutenir financièrement les artistes professionnels dans leurs expérimentations, leurs recherches artistiques et la réalisation d'œuvres originales », spécifie Kathy Boucher, directrice générale du Conseil des arts de Saguenay.

28 projets déposés

Ce sont 28 projets regroupant plusieurs disciplines culturelles qui ont été analysés par un jury pluridisciplinaire qui avait pour mandat de recommander 5 créations pour



La mairesse de Saguenay, Julie Dufour, en compagnie de quatre des cinq lauréats des bourses du Conseil des arts de Saguenay. (Photo: Marie Stéphan - Jean-Philippe Tremblay)

un montant total de 80 250 \$. Magalie Barbeau-Marchand et Geneviève Bélanger-Genest pour leur projet en arts visuels ainsi que le multi-instrumentaliste Pascal Beaulieu bénéficieront d'une bourse de 20 000 \$. Les cinéastes Luc Beaudemin et Martin R. Villeneuve recevront respectivement 4 250 \$ et 16 000 \$.

« Ça fait tellement chaud au cœur de recevoir ce soutien financier. Ça veut dire que le travail que j'ai choisi de faire au

quotidien a une véritable valeur et qu'il est reconnu par des pairs dans ma ville et ma région et que je peux viser encore plus haut. Comme les récipiendaires aujourd'hui, j'ai choisi de vivre de mon art, ce qui n'est pas toujours facile puisqu'il y a des insécurités sur plusieurs aspects. C'est un métier très stimulant et cette bourse m'encourage fortement à poursuivre mon travail », se réjouit la nouvelle récipiendaire, Magali Barbeau-Marchand.



8 février 2023 3h00 / Mis à jour à 4h01

Le piano volant, un film sur l'art qui fait du bien



DANIEL CÔTÉ
Le Quotidien

Jusqu'au décès du cinéaste Philippe Belley, à l'été 2021, Luc Beauchemin avait la conviction qu'au moment jugé opportun, son ami trouverait la bonne façon de raconter comment un piano peint par un artiste de la région a pu se retrouver entre ciel et terre, tiré par un hélicoptère. Tant d'images avaient été captées et pas seulement ce jour-là, au fil des projets pilotés par l'Ensemble Talisman au cours de la pandémie. Tôt ou tard, elles formeraient la trame d'un documentaire.

Le destin en a décidé autrement et petit à petit, le musicien s'est attelé à l'écriture du scénario. L'œuvre en question, qui aura pour titre *Le piano volant*, durera une quinzaine de minutes. On verra bien sûr l'instrument transfiguré par le peintre Daniel T. Tremblay, au moment où il quittera le quai des croisières de La Baie pour rejoindre des chanteurs et des musiciens réunis sur le Cap-à-l'Ouest. S'y ajouteront des scènes captées plus tôt en 2020, lors d'un concert tenu dans le même secteur.

Puisque cet événement avait été diffusé dans plusieurs résidences pour personnes âgées du Saguenay-Lac-Saint-Jean, histoire de leur offrir une parenthèse poétique aux heures sombres de la crise sanitaire, Luc Beauchemin s'en servira pour engager une réflexion à propos du sens de l'art. Elle sera articulée par un préposé aux bénéficiaires, après la diffusion d'une fausse entrevue radiophonique où l'envol du piano aura été évoqué.

« Comme ce fut le cas dans le milieu culturel, les personnes âgées ont vécu une grande tristesse, beaucoup d'isolement, à l'occasion des confinements. Notre projet avait mis ces deux groupes ensemble et dans mon essai documentaire, je ferai ressortir ce qui a constitué le vrai cadeau là-dedans, soit le mariage de l'art et de la nature par l'entremise du paysage, de la musique et de la danse, ainsi que des arts visuels », a énoncé Luc Beauchemin lors d'une entrevue accordée au *Quotidien*.

Avant de se lancer, toutefois, il a réalisé un premier film intitulé *Tout est de l'art*, où des étudiants du Conservatoire de musique de Saguenay interagissent avec Daniel T. Tremblay. Cette expérience, couronnée par quelques prix, lui a donné suffisamment confiance en ses moyens pour aborder l'autre chantier, dont l'arrivée sur les écrans est prévue pour mars 2024.

Partenaire de Philippe Belley au sein des Films de La Baie, Stéphanie Gagné lui a promptement accordé son appui, tout comme Michel Boissonneault, qui participera à la conception du court métrage. « C'est avec ma petite équipe que j'ai décidé de faire cette chose qui se situe hors de ma zone de confort, ce qui s'était aussi produit lorsque Philippe m'avait demandé d'écrire la musique du film *L'usine et ma vilaine mémoire de 9 ans*. Je n'avais jamais fait ça », raconte le titulaire de l'alto au sein du Quatuor Saguenay.

Tout ce qui manquait pour ficeler l'affaire, c'était l'aide accordée récemment par le Conseil des arts de Saguenay, à hauteur de 4 250 \$. Une première version du scénario a déjà été créée, avec l'idée qu'il faudra la réécrire afin d'obtenir un résultat optimal. « À mes yeux, c'est la partie la plus difficile. Un vrai casse-tête. Quant à mon objectif, c'est que *Le piano volant* ait une portée universelle, au-delà de la pandémie, qui ne sera pas nommée. Je veux qu'il soit pertinent en Afrique comme ici, dans 100 ans comme aujourd'hui », note le réalisateur.

Même là, cependant, il n'aura pas fini d'exploiter les possibilités que présente le sujet. Un deuxième film, avec des archives qui n'auront pas encore pas été utilisées, verra donc le jour. « Ce sera un genre de "making of" pour se faire plaisir, avec des scènes qui feront sourire, comme la fois où Philippe joue sur mon alto », laisse entrevoir Luc Beauchemin.



ICI Saguenay–Lac-Saint-Jean

Accueil | Arts

Dévoilement de la liste de projets soutenus par le Conseil des arts de Saguenay



Une résidence musicale se déroulera à la chapelle Saint-Cyriac en septembre prochain.

PHOTO : RADIO-CANADA / RÉMI TREMBLAY

Radio-Canada

Publié le 23 avril 2023 à 8 h 51 HNE

Le Conseil des arts de Saguenay soutiendra financièrement une poignée de projets culturels.

Globalement, l'aide offerte va se chiffrer à environ 43 000 \$.

Ainsi, Bruno Paradis recevra 10 000 \$ pour créer une œuvre théâtrale biographique portant sur le sida.

Le Centre d'expérimentation musicale aura droit à une somme similaire pour assurer le rayonnement et la pérennité d'un projet de création sonore développé par Chantale Boulianne et Sara Létourneau.



Une résidence musicale se déroulera à la chapelle Saint-Cyriac en septembre prochain.

PHOTO:RADIO-CANADA /RÉMI TREMBLAY

Une autre enveloppe de 10 000 \$ permettra de développer un programme de mentorat pour les choristes et pour les instrumentistes de la région qui se mettra en branle à l'occasion du Rendez-vous musical de Laterrière.

Les organisateurs des concerts tenus à la chapelle Saint-Cyriac toucheront un montant de 7200 \$ pour accueillir une résidence musicale qui mènera à la création d'un spectacle original.

Enfin, une enveloppe de près de 5400 \$ sera remise aux responsables de l'École Florence Fourcaudot pour financer une recherche sur les moyens de rendre la danse plus accessible lors d'une prestation présentée à l'extérieur.

=



point la culture rassemble les gens, anime les communautés, en plus de contribuer au développement social et économique de l'ensemble des régions. Au Saguenay –Lac-Saint-Jean, l'Entente de partenariat territorial soutient des projets de création, de production ou de diffusion qui favorisent des liens entre les arts et la collectivité.

Ensemble, le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), les MRC de Lac-Saint-Jean-Est, de Maria-Chapdelaine, du Domaine-du-Roy, du Fjord-du-Saguenay, les villes d'Alma, de Dolbeau-Mistassini et de Saguenay, ainsi que le Conseil des arts de Saguenay, en collaboration avec Culture Saguenay–Lac-Saint-Jean ont apparié un montant de 740 000 \$ réparti sur trois ans (2021-2024).

Géré par le CALQ, l'Entente de partenariat territorial vise à stimuler la création artistique dans la région, à favoriser l'essor et la diffusion des artistes et des écrivain(e)s, à faciliter leur rétention dans leur localité et à encourager l'émergence et l'inclusion des technologies numériques dans la pratique artistique.

Le programme a aussi pour objectif d'épauler les organismes artistiques professionnels structurants pour le développement et le rayonnement des arts et des lettres sur le territoire et à l'extérieur.

« Ce programme m'a permis d'effectuer une résidence de quatre mois à la Plateforme bioalimentaire boréale Solidar. Pendant toute une saison, j'ai pu côtoyer une équipe de production agricole dont les activités inhérentes sont devenues une source d'inspiration artistique. Ainsi, ma démarche, initialement centrée sur le monde végétal, intègre désormais la représentation humaine à travers la photographie et le dessin. »

– Nathalie Lavoie, récipiendaire d'un montant de 20 000 \$, en art visuel.

« L'obtention de cette bourse est une très bonne nouvelle pour nous. En tant qu'artiste, le temps de réflexion est primordial. L'impact est donc majeur car le montant obtenu avec cette bourse nous permet de prendre un temps de travail de qualité. Il nous permet de réfléchir, de faire des tentatives, parfois risquées, et accueillir ces échecs/réussites de recherche artistique. Elle nous permet donc d'avoir les moyens de nous déplacer sur le territoire du Saguenay - Lac-St-Jean, de rencontrer des gens et travailler avec des outils et des matériaux modernes. »

- Nicolas Lévesque, récipiendaire d'un montant de 20 000 \$, en art visuel pour le projet Grand Feu qu'il réalise en collaboration avec les artistes Sophie Gagnon-Bergeron et Cindy Dumais.

« Pour le Théâtre à Bout Portant, cette entente a permis de développer et de rendre possible des projets de théâtre, en les soutenant à différents stades. Notre spectacle Sortie de secours a pu voir le jour avec ce soutien, en alliant plusieurs partenaires (salles, événements, festivals) pour notre première saison de tournée ; un point tournant pour ce spectacle dédié à être sur la route. Récemment, nous avons pu aussi travailler sur le développement et l'écriture de notre prochaine pièce, Pour la vie. Ce temps de création a été primordial pour l'avancement de la pièce, marquant une étape importante dans l'évolution de cette création qui sera sur les planches à l'hiver 2024. »

- Vicky Côté, directrice générale et artistique du Théâtre à Bout Portant, récipiendaire d'un montant 14 000 \$.

« Pour le centre d'art actuel Langage Plus, l'entente de partenariat territorial a permis d'œuvrer à la reconnaissance des artistes d'ici spécifiquement chez eux, en les immergeant dans des contextes de création excentrés et en les mettant au contact de publics de proximité. Ce sont ainsi des résidences décentralisées qui ont vu le jour, par lesquelles la vision de l'atelier d'artiste a pu s'ouvrir à des zones créatives hors du commun pour incarner une expérimentation significative et vraie. Langage Plus s'est particulièrement démarqué par ses projets vidéo développés autour du Lac Saint-Jean et ses grandes rivières (EAU) ou en pleine

www.conseildesartsdesaguenay.com

